



# La Gazette du Dombief

Bulletin d'information publié par la Mairie de Chaux du Dombief - N°7 / Mai 2022

## EDITO

Chers tous,

L'édition de cette Gazette de mai marque la parution de mon dernier éditorial. En effet, je vais quitter mes fonctions de maire. Vous trouverez, jointe à ce numéro, une lettre que je vous adresse.

Une page se tourne mais bien sûr la vie continue pour notre village et c'est avec plaisir que je peux annoncer la fête patronale qui se déroulera les 21 et 22 mai. Après 2 ans d'interruption, nous sommes heureux de proposer un beau programme pour, nous l'espérons, la plus grande joie des petits. Les plus grands ne seront pas en reste avec 2 concerts gratuits. Je vous laisse découvrir le programme qui lui aussi est joint à cette Gazette.

Venez nombreux!

Bien à vous,

Le maire,  
Claude Pilloud



Responsable de la publication : Claude Pilloud

Rédaction : Commission Communication et Culture

Imprimé par nos soins

## DIVAGATION DES CHIENS

Nous constatons de plus en plus d'incidents et de mécontentements liés à la divagation des chiens. Il est rappelé que **même à la campagne, les chiens ne sont pas autorisés à divaguer !**

**Il est nécessaire que les propriétaires des chiens en liberté prennent conscience du risque qu'ils font courir aux enfants, aux piétons en général, aux piétons fragiles en particulier et à la circulation routière. Ils sont également source de nuisances importantes en s'introduisant dans les propriétés privées.**

**Les propriétaires de chiens doivent prendre les dispositions qui s'imposent pour mettre fin à la divagation de leur chien.**

**Rappel :** Un chien est considéré comme divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas de garde d'un troupeau. Un chien est également considéré comme divaguant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.



## APPEL AUX BÉNÉVOLES

Pour la fête patronale du 21 et 22 mai, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Les principaux besoins concernent le montage et le démontage des tentes. Rendez-vous le samedi 21 mai à 9h30 (montage) et/ou le lundi 23 mai à 17h (démontage). **Vous avez envie de contribuer à la réussite de la fête du village ? N'hésitez pas : faites-vous connaître au secrétariat de mairie (03 84 60 14 11).**

## LÉGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN : LE BUREAU DE VOTE CHANGE DE LIEU

En raison des travaux de réfection de la salle polyvalente, cette dernière ne sera pas disponible à partir de la fin du mois de mai. C'est pourquoi

**les élections législatives des 12 et 19 juin prochains auront lieu dans la salle de la cantine.**

**Pour les personnes à mobilité réduite, il est conseillé d'accéder au bureau de vote, comme habituellement, par la porte d'entrée principale de la mairie, puis d'utiliser l'ascenseur.**

## UN GESTE POUR LA PLANÈTE

Sans toujours en avoir conscience, nous achetons et stockons chez nous des tas d'objets.

Pourtant leur fabrication et l'ensemble de leur cycle de vie a des répercussions sur l'environnement (consommation d'énergie, émission de gaz à effet de serre, pollution de l'air, de l'eau, des sols...)

**BONNE NOUVELLE :** nous pouvons TOUS agir, à notre échelle. Mais comment ? En faisant le tri et en prolongeant la durée de vie de nos objets ! Un moment à vivre en famille.

Ce guide « tuto » GRATUIT de l'ADEME donne toutes les clés pour adopter une consommation plus sobre et écologique.

Téléchargez-le vite :

[librairie.ademe.fr/consommer-autrement/5271-comment-faire-de-la-place-chez-soi--9791029719028.html](http://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/5271-comment-faire-de-la-place-chez-soi--9791029719028.html)



## LA SAISON ESTIVALE SE PRÉPARE DÈS MAINTENANT

Après un bilan satisfaisant pour 2021, la mise en place de la zone de quiétude sur le secteur des 4 lacs est reconduite cette année. Rappelons que cette mesure vise comme son nom l'indique à laisser du répit à la faune et à la flore du bord des lacs. Il est fortement recommandé aux randonneurs de ne pas emprunter le chemin qui mène à l'île. La circulation quant à elle a été interdite sur le chemin du lac pendant les vacances scolaires et de printemps et sera à nouveau interdite pour les mois d'été.



## LE POINT D'APPORT DES DÉCHETS VERTS

Le point d'apport des déchets situé rue de la gare (derrière la chaufferie communale) est en place. Il est réservé aux déchets de tonte et aux petits branchages (diamètre de 6 cm maxi) des particuliers dans des volumes raisonnables. Il est interdit de déposer des encombrants. Les gros volumes de déchets verts, les gros branchages et les encombrants sont à déposer à la déchetterie de la Savine (ouverte toute l'année de 8h15 à 12h45 et de 13h15 à 17h).

## LOCATION VAE

Avec le retour des beaux jours, c'est l'occasion de tester l'éco-mobilité en louant un vélo à assistance électrique (VAE) pour vos petits déplacements au quotidien. Une bonne alternative à la voiture!

S'adresser au secrétariat de mairie :  
03 84 60 14 11.



## LE GÉOCACHING : UNE COURSE AUX TRÉSORS À PORTÉE DE MAIN !

Le géocaching, c'est une chasse au trésor nouvelle génération pratiquée à l'aide d'appareils GPS de randonnée. Les participants rejoignent des coordonnées spécifiques où ils tentent de trouver la géocache (boîte aux trésors) qui y est dissimulée. On retrouve des géocaches partout dans le monde. Des géocacheurs dissimulent souvent des caches dans des emplacements très divers.

C'est une activité ludique et familiale : petits et grands seront enchantés par cette aventure, qui allie réflexion, orientation et activité extérieure ! Le territoire de la commune et surtout ses points touristiques regorgent de géocaches : pic de l'aigle, sentier des cairns, belvédère des 4 lacs, saut Girard, lac d'Illay ....

**Cette activité vous tente?** Inscrivez-vous sur le site [www.geocaching.com](http://www.geocaching.com) ou télécharger l'appli pour enregistrer vos découvertes et même créer des caches vous-mêmes!

*Merci à l'office de tourisme Haut-Jura Grandvaux qui nous a aidé à découvrir cette activité et qui peut vous recevoir pour élargir votre horizon au Grandvaux!*



Avec les beaux jours les envies de randonnées ou de simples balades nous reprennent. Pour ne pas rapporter de mauvais souvenirs de nos randos, voici quelques conseils.

### QU'EST-CE QUE LA MALADIE DE LYME?

La maladie de Lyme, (ou plus scientifiquement appelé Borréliose de Lyme) est une infection bactérienne de l'homme suite à une morsure d'une tique infectée. Heureusement toutes les tiques ne sont pas infectées. Si une morsure est détectée et dépistée rapidement, l'infection peut être soignée par un traitement antibiotique. Certaines sources estiment que les personnes infectées une fois devraient être suivies après ces 15 jours de traitement.

### COMMENT SE PROTÉGER DES TIQUES?

Pour éviter d'être contaminé :

- Protégez-vous en portant des vêtements longs, des chaussures fermées, des chaussettes au-dessus du pantalon, un bonnet ou chapeau.
- Utilisez des répulsifs (en vente en pharmacie) sur vous et vos animaux de compagnie.
- Evitez les hautes herbes et asseyez-vous sur un grand tissu clair.
- Inspectez votre corps, sans oublier le cuir chevelu.

### LE BON REFLEXE : QUE FAIRE LORSQU'ON EST PIQUÉ ?

En cas de piqûre, vous devez extraire la tique au plus vite, sans l'écraser uniquement à l'aide d'un crochet à tique (en vente en pharmacie). Désinfectez ensuite et surveillez.

Si un érythème apparaît (rougeur circulaire ou plaque s'étalant progressivement) ou si des symptômes se manifestent (maaise, fatigue, maux de tête, fièvre, douleurs musculaires ou articulaires ...), consultez votre médecin au plus vite.

France Lyme renouvellera cette année encore les 2 journées de prévention sur les sites du Pic du l'Aigle et des cascades du Hérisson.

Merci à Béatrice pour sa disponibilité (et son humour!) et sa contribution à la rédaction de cet article.



### Le calvaire de la maladie de Lyme

Beatrice Régazzoni, habitante de Chaux du Dombief, dit Bea, vit quotidiennement le calvaire de la maladie de Lyme et ce depuis l'âge de 4 ans. Mais en 2017, on lui a enfin diagnostiqué cette maladie, car durant toutes ces années, plusieurs diagnostics avaient été donnés sans réellement être le bon. Ce n'est pas facile tous les jours, plusieurs séances de kiné sont nécessaires par semaine pour améliorer son quotidien : perte de sensibilité dans les jambes et beaucoup de vertiges et d'autres symptômes pour ne pas tous les citer, et un traitement à vie. « Cette maladie est vicieuse, elle possède plusieurs symptômes d'où le diagnostic très difficile à faire et la vie quotidienne des malades très compliquée. Il faut savoir qu'il existe plusieurs types de bactéries infectieuses car cela dépend par quel animal cette tique a été infectée » déclare-t-elle.

### L'association France Lyme

Béa fait partie depuis peu de l'association « France Lyme ». Cette association compte 2000 adhérents en France dont 35 dans le Jura. Grâce à tous ces membres, elle a beaucoup de poids administrativement ainsi que d'impact vis-à-vis de la Santé Publique. Béatrice précise : « Le but de l'association est d'une part de faire reconnaître cette maladie chronique afin que les malades soient mieux pris en charge et d'autre part, d'informer la population sur le risque lors d'une morsure. Elle a pour objectif de soutenir les malades ou répondre aux multiples questions des malades ou des familles ».



## SITE NORDIQUE DE TRÉMONTAGNE : LE BILAN 2021-2022

**De la neige ....** La saison 2021-2022 a débuté tambour battant, avec des chutes de neige fin novembre, qui ont permis de tracer, la plupart du temps la nuit. Ensuite se sont enchainés, les abondantes chutes de neige, le traçage nécessaire et l'ouverture des pistes, le premier week-end des vacances de Noël. La fin de saison a été marquée par plusieurs séances de ré-enneigement devenu obligatoire avec la pluie et le redoux,

**Des badges....** Le bilan financier de cette saison généreuse, se solde avec une vente record de badges pour plus de 12 000€. Cette performance est à associer aux secrétaires de mairie de Chaux du Dombief et de Saint Pierre, qui collectent méthodiquement les règlements des redevances durant la vente d'automne.

Malgré des dépenses, équivalentes aux profits, des travaux d'élagages sur la commune de St Pierre devront être réalisés, ainsi que des travaux importants sur le ratrack cette année.

**Des hommes et des femmes....** Pour cette année, un nouveau pilote, Frédéric, a été recruté et formé par François qui a mis son professionnalisme, et son expérience à profit. Le site a également recruté 2 caissiers, Didier et Diego, qui ont tenu la baraque durant 16 week-end, malgré les aléas météo et la fréquentation irrégulière. Enfin, le site ne peut pas fonctionner sans le concours des bénévoles de l'association, Aurélien, Stéphane et Marie-Pierre, pour divers travaux comme le ré-enneigement. Ces derniers souhaitent s'appuyer sur d'autres personnes pour améliorer la prestation de ce Site Nordique, très apprécié des skieurs. Rendez-vous l'hiver prochain sur les pistes du Site Nordique de Trémontagne !

## CLUB DU PIC DE L'AIGLE : LES ACTIVITÉS ONT REPRIS

Après la coupure liée à la crise sanitaire, les activités ont repris de plus belle, surtout que les anciens de Saint Pierre ont rejoint le groupe : désormais entre 12 et 15 personnes se retrouvent le mardi après-midi pour jouer aux cartes ou à des jeux divers. Dany, la présidente est ravie de pouvoir annoncer que le club a repris ses bonnes habitudes de retrouvailles autour d'un bon repas toutes les 6 semaines. Et de préciser : « Les séances sont ouvertes à tous, tout le monde est le bienvenu ! ».

## UNE SÉANCE DE KONNOKOL POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le vendredi 22 avril, juste avant les vacances de printemps, les élèves de l'école primaire ont bénéficié, grâce aux ateliers mis en place par l'École de Musique Intercommunale du Grandvaux (EMIG) d'une séance de découverte du konnokol. Cette séance était animée par Suresh Vaidyanathan et par Eric Navet. Le Konnokol est une technique de percussion vocale issue de la tradition carnatique (musique traditionnelle) de l'Inde du Sud.

L'actualité du Ski Club du Grandvaux :

Soirée humour - le ski club se fend la gueule !

# MAHÉ

S'installe !  
Salle des fêtes  
de Saint-Pierre

**Vendredi 13 mai 2022**

A partir de 19h30 :  
buvette - restauration  
**Spectacle à 21h15**  
(entrée 12€)

 Ski Club du  
Grandvaux

Renseignements - réservations : 06 08 24 66 64

## A VOS AGENDAS

### LE 19 JUIN : LE TRIATHLON DE CHALAIN PASSE À ILAY

A partir de 15h environ, les participants du triathlon de Chalain pour l'étape de 40 km à vélo passeront à Ilay (au carrefour de l'Auberge du Hérisson, direction La Fromagerie). 375 participants sont attendus pour cette épreuve à vélo à laquelle s'ajoutent 1 500m de natation et 10 km de course à pied!



### LES DATES A VENIR

**21 et 22 mai** - C'est la fête... patronale !! Concerts gratuits, animations, repas proposés par l'APE et Espérance Nature et Patrimoine. Venez nombreux!

**16 juillet** - Le RC Chaux du Dombief fête ses 50 ans !